



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°07/2018

En séance du 11 avril 2018 à 17h00, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES & SPORT (Présidente : Patricia Gabioud)**
 - **Tournoi populaire** : le Conseil autorise la manifestation qui se déroulera les 13-14-15 juillet 2018.
 - **IAM Champex Challenge** : le Conseil autorise la 4ème édition de la course qui aura lieu le 25 août 2018.
 - **Maison de la Providence** : le Conseil décide de participer aux travaux de réfection du bâtiment de la Providence de Montagnier, pour un montant total de Fr. 81'575.80.

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION EAUX POTABLES, EAUX USEES, ELECTRICITE & CAD (Président : Pascal Tornay)**
 - Le Conseil accepte les demandes suivantes de subvention pour la reprise photovoltaïque : Paroisse catholique d'Orsières à Orsières, Joris Patricia à Somlaproz, Claret Paul à Orsières, Tornay Pascal à Reppaz, Tornay Jean-Michel à Reppaz et Dumont d'Ayot Christian à Maligue.

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION POLICE, FEU & SECURITE (Présidente : Sylvie Rausis)**
 - **Tribunal de Police** : le Conseil décide de nommer Laurent Rausis à la Présidence du Tribunal de police, Agathe Tornay au poste de greffière et Alexis Tornay au poste de membre.
 - **Police municipale** : le Conseil prend connaissance des résultats de l'étude sur l'organisation de la police municipale d'Orsières.

4. **DIVERS**
 - **Horaire d'été déchetterie** : le Conseil décide de modifier les horaires d'ouverture de la déchetterie du Churez dès le 16 avril 2018.
LU-ME-VE de 15h00 à 18h00
SA de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Ces horaires seront réévalués au terme de la bonne saison.
 - **Demande d'autorisation d'exploiter – La Léchère** : le Conseil accepte la demande déposée par Mme Anne-Marie Sarrasin pour exploiter le Gîte de La Léchère dès le 1^{er} juin 2018, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique.
 - **Demande d'autorisation d'exploiter – La Grange** : le Conseil accepte la demande déposée par Mme Romaine Gaillard pour exploiter « La Grange », B&B à Champex-Lac dès le 1^{er} juin 2018, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique.
 - **Mise en souterrain de la ligne MT – Soulalex** : le Conseil adjuge les travaux de terrassement et de canalisation à l'entreprise Charly Lovey SA pour un montant de Fr. 45'673.95.

Séance levée à 21h15
Orsières, le 23.04.2018

L'Administration communale